

Le nébuleux business du « bio » est de plus en plus controversé



Les fameuses Balivernes en vidéos du site Agriculture et Environnement ont déjà levé beaucoup de lièvres sur l'essor du phénomène « bio » apparu dans les années 1970.

Cette fois-ci c'est L'Iref (institut de recherches économiques et fiscales) qui accuse carrément l'agriculture « bio » de *tromperies subventionnées*. Au pluriel.

8 milliards d'euros de chiffre d'affaires pour ce secteur, alors que la littérature scientifique ne permet pas de prouver : « *la supériorité de l'agriculture dite « biologique » (AB) sur l'agriculture conventionnelle (AC), que ce soit sur les plans sanitaires, nutritionnels, organoleptiques et environnementaux.* ». Rien qu'à ce titre, L'Iref propose d'abandonner : « *l'interventionnisme massif et coûteux de l'État en faveur de cette pratique pour permettre le libre choix alimentaire des consommateurs* ».

Mais L'Iref va plus loin : « *La doctrine anti-pesticides et anti-OGM, qui n'est pas respectée en pratique, relève plus de l'idéologie réactionnaire et anticapitaliste que d'une approche basée sur le progrès des sciences et des technologies* »

Un litre de lait « bio » est subventionné 50 % de plus, et une

véritable rente légale prévaut pour les cantines en« bio » obligatoire

« L'AB bénéficie de subventions supplémentaires par rapport à l'AC, ce qui crée un effet d'aubaine en faveur de la conversion. Un litre de lait « bio » est subventionné 50 % de plus qu'un lait conventionnel. Le label AB d'État sert de caution morale aux fausses promesses du « bio ». Les 20 % de « bio » obligatoire dans les cantines offrent une rente légale d'au moins 1,1 milliard d'euros à la filière. »

Face à cette : « rente de la peur » organisée et subventionnée par l'État, l'Iref propose de supprimer les subventions spécifiques pour l'AB et son lobby, de privatiser le label AB, d'abolir le monopole intellectuel sur le mot « biologique » et de supprimer la loi forçant la consommation de « bio » dans la restauration collective ».

Force schémas et infographies à l'appui, L'Iref s'est penchée sur l'évolution du nombre d'opérateurs et des surfaces en « bio » et sur les chiffres d'affaires par circuit de distribution entre 1999 et 2017.

D'après les estimations : « de l'Agence pour le développement et la promotion de l'agriculture biologique (Agence BIO), plus de 36 000 producteurs cultivaient 1,77 million d'hectares en « bio » ou en conversion en 2017, soit 6,5 % de la surface agricole utile française (Agence BIO, 2018). »

La place du « bio » dans les assiettes des Français

La production « bio » : « une croissance soutenue depuis les années 2000 et qui atteint un chiffre d'affaires d'un peu plus de 8 milliards d'euros aujourd'hui (Figure 2). D'après un sondage CSA, 73 % des personnes interrogées affirment consommer un aliment « bio » au moins une fois par mois (37 % en 2003), 34 % au moins une fois par semaine et 16 % tous les jours (CSA, 2018).

Ce qui n'était initialement qu'un achat de niche pour militants est devenu une consommation de masse. »

Le label AB serait une publicité mensongère de l'État

« Les premiers labels privés se développent assez tôt en France avec le premier cahier des charges Nature & Progrès mis en place en 1974. Sous l'impulsion du lobby mondial du bio, l'Ifoam (International Federation of Organic Agriculture Movements), des recommandations de standards minimums communs sont établies dans les années 1980.

Les États, dont l'État français, commencent à reconnaître l'AB à la même période en harmonisant des cahiers des charges privés.

Afin de pouvoir les subventionner, ils établissent des critères pour distinguer les exploitations en AB et en AC. L'OMS et la FAO développent conjointement des orientations au niveau mondial dans le Codex Alimentarius (Schmid, 2007).

En 1991, un règlement sur l'AB est adopté au niveau européen pour les productions végétales. Il est élargi au secteur animal en 1999. Il est remplacé par les règlements CE 834/2007, 889/2008 et 1235/2008, en application aujourd'hui. Un nouveau règlement entrera en application début 2021.

Un label d'État français est créé en 1985 et un nouveau label européen harmonisé « Eurofeuille » est imposé en 2010. »

Dossier complet à lire (en une heure et demie) sur :
<https://fr.irefeurope.org/Publications/Etudes-et-Monographies/article/Agriculture-BIO-tromperies-subventionnees>

Quel sera d'ailleurs l'étiquetage des produits issus du Ceta, en termes de composition, de traçabilité et d'impact écologique ?*

<https://youtu.be/6KEx-7hM5SM>

lien de secours <https://youtu.be/6KEx-7hM5SM>

Les balivernes du BIO

Cash investigation : 97 % de nos aliments contiennent des pesticides / BALIVERNE #07

https://youtu.be/zXz_ORDAozs

Il n'y pas d'OGM en bio / baliverne #21

<https://youtu.be/1FfYKvLxp50>

L'agriculture biodynamique est une alternative sérieuse / baliverne #20

https://youtu.be/oT6_3CL6IP0

Pour préserver le climat, il faut manger moins de viande / BALIVERNE #05

<https://youtu.be/wM1NwQRBVN8>

Les agriculteurs, comme les Gilets jaunes sont victimes du gouvernement

Le site Agriculture et Environnement établit un parallèle entre Gilets jaunes et agriculteurs.

Son analyse en partie pertinente, occulte cependant le vrai projet politique de LaREM de Macron, c'est-à-dire la volonté de détruire l'identité culturelle et familiale française, la souveraineté de l'État-nation, en favorisant le remplacement de sa population au profit du mondialisme immigrationniste.

Il ne s'agit donc pas d'un : « *un pouvoir qui semble être déconnecté de ces réalités* », mais tout au contraire d'un pouvoir mortifère et implacable dans ses desseins.

Quand aux agriculteurs et leurs syndicats, jusqu'ici à la botte des gouvernements, il faut qu'ils comprennent que les intérêts de l'agriculture-élevage ne passent pas, par exemple, par l'eurodéputé de Macron, Jérémy Decerle : <https://ripostelaique.com/ceta-leuro-depute-jeremy-decerle-eleveur-va-t-il-secraser-devant-macron.html> et <https://ripostelaique.com/le-gg-eleveur-didier-giraud-pulverise-lidiot-utile-lrem-benoit-simian.html>

Agriculture et Environnement dit : *« Ce qui est très frappant dans le mouvement des Gilets jaunes, c'est que finalement c'est un sentiment d'injustice qui est traversé par les gens qui manifestent partout en France. Une injustice sociale, une injustice économique, une injustice de ne pas être entendu, une injustice de voir un pouvoir qui semble être déconnecté de ces réalités.*

C'est le même sentiment qui est traversé par le monde agricole. Et cela sur deux sujets en particulier. Premièrement les grandes promesses des États généraux de l'alimentation qui semblent finalement ne pas donner grand chose. Les agriculteurs sur le terrain ne voient rien, et ça, ils le voient comme une très forte injustice.

Comme pour les Gilets jaunes, on voit que ce sont les gens les moins aisés, ceux qui ont le plus de difficultés qui subissent de plein fouet la politique injuste d'Emmanuel Macron. »

<https://youtu.be/GjMOG-6x-i0>

Pour en savoir davantage

L'Iref est un think tank libéral et européen fondé en 2002 par des membres de la société civile issus de milieux académiques et professionnels dans le but de développer la recherche indépendante sur des sujets économiques et fiscaux. L'institut est indépendant de tout parti ou organisation politique. Il refuse le financement public :

<https://fr.irefeurope.org/Informations/article/IREF-Europe>

117 millions d'euros d'amende ! Bercy veut-il la peau de Leclerc ? L'acharnement contre l'enseigne la plus recherchée pour son honnête rapport prix/qualité/produits locaux/services, est suspect. E.Leclerc est dans le collimateur d'Agnès Pannier-Runacher :

<https://ripostelaique.com/117-millions-deuros-damende-bercy-veut-il-la-peau-de-leclerc.html>

Jacques CHASSAING